



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières
Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

FICHE PRATIQUE N°5

PREPAREZ VOTRE INSCRIPTION

Voici la liste des documents nécessaires à votre inscription

- 1 certificat médical de moins de 3 mois pour toutes les activités sportives
- 2 règlements distincts :

1 pour la cotisation Entente St Genoise
1 pour la cotisation section (possibilité de règlement échelonné –
3 maximum)

Règlement autorisé chèque, chèque ANCV, coupon sport, aide CE.

- Pour les enfants de **9 à 15 ans** :

Si vous percevez l'allocation de rentrée scolaire, vous avez droit à une aide de 40€ par enfant inscrit à l'Entente Saint Genoise, accordée par la DRDJSR.

Un chèque de caution de 40€ vous sera demandé ainsi que la copie de votre relevé CAFAL de septembre 2010 mentionnant le nom et la date de naissance des bénéficiaires.

- Les jeunes de **16 à 25 ans** :

Titulaire de la carte M'ra bénéficie d'une aide de 30€.
Vous devez fournir le numéro de la carte et
un chèque de caution de 30€.

Vous êtes un(e) nouvel(le) élève ? Vous n'avez pas encore votre carte M'ra ? Connectez – vous sur :

<http://www.rhonealpes.fr/231-commande-carte-avantages-m-ra.htm>
(inscription en ligne)

- La fiche rose : pouvoir pour l'assemblée générale de l'association dûment remplie
- La fiche bleue : pour le complément d'assurance dûment remplie

Tous les documents sont en ligne sur notre site : www.ententesaintgenoise.fr